CINQ CENTIMES — EDITION A

Deuxième annee. N° 140 — Mercredi 24 février 1915

LE BRUXELLOIS

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité :
45, RUE HENRI MAUS, 45, BRUXELLES

ABONNEMENTS :
1 an 12 francs, — 6 mois 7 francs. — 3 mois 4 francs
1 mois 2 francs.

ANNONCES :
Faits-Divers, la ligne 2 francs. Nécrologie la ligne 1 franc.
Petites annonces, la ligne 20 centimes

Un Mal social et chronique

Un peu d'ordre dans le désordre

Le gouvernement allemand vient de nouveau d'intervenir d'une manière énergique et pratique en solutionnant en partie, par son arrêté du 3 février, complété par son ordonnance du 13 février, une question de la première importance, surtout pour une grande ville comme Bruxelles.

Cette surveillance et la répression sérieuse de la prostitution clandestine étaient réclamées depuis longtemps par le corps médical qui constatait tous les jours les ravages causés dans la population par les affections vénériennes et syphilitiques.

Cette question si discutée et à l'étude depuis tant d'années n'avait jamais trouvé une solution et, si tous les projets dormaient dans les cartons, les microbes pathogènes, eux, ne dormaient pas et faisaient la fortune des nombreux marchands de 606 et autres spécialités coûteuses qui enrichissent tant de médecins et d'apothicaires tout en ruinant le porte-monnaie et la santé d'une foule de pauvres diables plus malheureux encore que coupables, car tant d'hommes reculent, non sans raison, devant le mariage. C'est qu'il en coûte, aujourd'hui, de prendre femme dans une ville comme la capitale, où tout est hors prix, sans compter les habitudes luxueuses du beau sexe qui exige maintenant trois ou quatre chapeaux par an et le reste à l'avenant, trop souvent hors de proportion avec les ressources du mari. Bien heureux sont les gens de village qui peuvent encore trouver dans leurs petits « patelins » une épouse saine, modeste et qui sait travailler. La grande ville n'est pas toute rose pour le populo et ceux qui y restent sans y être obligés ont grandement tort...

Bref, la nouvelle ordonnance qui va révolutionner le « monde du trottoir » et fera beaucoup meeting-uer dans certains cafés spéciaux des environs de la Bourse et de la place de Brouckère, n'est peut-être pas parfaite, mais elle aura certainement pour effet d'enrayer en partie l'éclosion de bien des misères coûteuses et douloureuses.

Nous regrettons cependant une chose, c'est que le gouvernement allemand n'ait pas visé, dans sa loi, le fort contingent de petits « marlous » pommadés et musqués qui vivent au crochet des malheureuses qui usent leur santé pour leur procurer les moyens de vivre en fainéants, moyens obtenus souvent par la terreur, la plupart de ces ignobles « messieurs » étant souvent de véritables bandits de nationalités diverses.

Nous pensons que cette omission n'est que partie remise et que cette catégorie peu intéressante d'individus sera priée sous peu de prouver ses moyens « réguliers » d'existence.

A ces judicieuses réflexions, ajoutons qu'un des grands facteurs de la prostitution clandestine et publique réside précisément dans le fait social actuel, patent depuis un quart de siècle surtout, que riches et pauvres s'efforcent par tous moyens de paraître plus qu'ils ne sont en réalité. Ce système de la poudre aux yeux aboutit à toutes les capitulations morales en vue de satisfaire les caprices d'un orgueil malsain, source de toutes les déchéances de la femme à l'heure présente.

Ne voit-on pas ici couramment des femmes d'employés à 200 francs par mois déambuler les mercredis — jours de Bourse — nippées de paletots de loutre de 600 francs, de fourrures de 1,500 fr. et coiffées de toques de 10 louis ? La prostitution, à peine clandestine, paie ces folies qui ont surtout pour effet déplorable et désastreux d'allumer la convoitise des femmes restées honnêtes. Ces jalousies peinent alors les maris qui s'endettent au besoin et courent chez les vendeurs à crédit pour, à leur tour, apaiser les désirs immodérés de luxe de leurs femmes.

Vienne un jour de misère ou la perte de l'emploi du mari, la femme qui, jusque-là, a recouru à mille trucs, à mille expédients pour masquer la gêne chronique d'argent, que ne fait guère soupçonner au dehors le brillant apparat de sa toilette, se laisse tenter par l'invite au vice rémunérateur qui soulagera la situation obérée du malheureux ménage.

Alors, ou le mari finit par savoir la vérité et, lâchement complice, accepte les bénéfices odieux de cette ignoble situation, qui le déshonore à jamais, ou il se révolte et c'est le drame en perspective ou, tout au moins, le divorce qui brise deux vies et fait des pauvres enfants d'innocentes victimes qui expient les fautes des mères coupables de l'orgueil dégradant d'avoir voulu d'abord paraître plus qu'elles ne sont et surtout plus qu'elles ne valent, coupables, ayant été mal dressées par des mères imprévoyantes de n'avoir pas compris que le mariage est une collaboration acceptée en vue de travailler en commun avec l'époux choisi et non point un moyen de se faire paresseusement entretenir dans l'oisiveté, en épuisant pour nourrir leur luxe frivole, toutes les ressources que procure le travail du mari. Si tant de jeunes filles ne trouvent plus d'épouseurs, c'est que ceux-ci reculent devant la carte à payer pour entretenir ces coûteux « bibelots d'étagère » qui savent broder, pianoter et... souvent, au besoin, cocufier leur mari pour avoir une fourrure, mais ne savent souvent pas lui tricoter une paire de bas, ni lui faire économiquement à dîner. Quant aux enfants, ils ne seront pour elles souvent que des poupées à habiller luxueusement, sans qu'elles songent même à leur rôle d'éducatrices, incapables qu'elles se sentent de l'accomplir.

Voilà pourquoi il fallait radicalement traquer le vice clandestin comme l'autre.

Y réussira-t-on ? L'avenir répondra à cette question.

MARC DE SALM.

LA GUERRE

Communiqués officiels

ALLEMANDS

Bruxelles, 22 février. — Les combats dans la forêt d'Augustowo sont terminés. Jusqu'à présent, nous avons fait prisonniers plus de 100,000 Russes, parmi lesquels un général de corps d'armée, trois commandants de division et plusieurs autres généraux. Notre butin de guerre se monte à plus de 165 canons, plus de 200 mitrailleuses et une quantité de matériel de guerre.

Berlin, 22 février. — Théâtre de la guerre de l'Ouest : A l'Est d'Ypres, nous avons pris hier de nouveau une tranchée. Les contre-attaques ennemies sur les positions conquises sont restées inefficaces. Un calme relatif a régné hier en Champagne. Le nombre de prisonniers faits dans les derniers combats de cette contrée s'élèvent à 15 officiers et 1,000 hommes. Les pertes de l'ennemi ont été très élevées.

L'adversaire a attaqué sans succès cette nuit notre position à l'Est de Verdun.

Dans les Vosges, nous avons pris les localités de Hochrod et Stossweier, après un combat de courte durée. Sinon rien d'essentiel.

Théâtre de la guerre de l'Est : La poursuite après la bataille d'hiver dans les Masures est terminée. En nettoyant les forêts au Nord-Ouest de Grodno et au cours des combats annoncés de ces derniers jours dans le territoire de Bobr-Narew, nous avons fait prisonniers 1 général commandant, 2 commandants de division, 4 autres généraux et environ 40,000 hommes. Nous avons capturé 75 canons, une certaine quantité, non déterminée encore, de mitrailleuses, en dehors d'une grande quantité de matériel de guerre. Des canons de gros calibre et des munitions ont été souvent enterrés par l'ennemi ou jetés dans les lacs ; nous avons déterré ou retiré de l'eau, hier, près de Lotzer et du lac Wideminner, 8 canons de gros calibre. Le 10e corps d'armée russe du général baron Sievers peut être considéré comme anéanti. De nouveaux combats semblent se développer près de Grodno et au Nord de Suchawolz.

Les combats annoncés au Nord-Ouest de Ossowicz et Lomska, ainsi que près de Prasnysch, continuent.

En Pologne, au Sud de la Vistule, rien de nouveau.

Vienne, 22 février (hier midi). — La situation en Pologne et dans la Galicie occidentale est généralement inchangée. La journée d'hier a été plus tranquille.

Dans les combats du front dans les Carpathes, de la Dukla jusqu'à Wyskew, plusieurs attaques russes furent repoussées avec pertes considérables pour l'ennemi qui perdit à cette occasion 750 prisonniers.

Les opérations au Sud du Dnjestr progressent La tranquillité règne dans la Bukovine.

FRANÇAIS

Paris, 21 février (15 heures). — A Ypres, sur le front en Belgique, quelques actions d'infanterie eurent lieu. Nous avons repris des parties de tranchées que l'ennemi avaient momentanément occupées.

En Champagne, nous avons maintenu nos positions. Deux attaques ennemies exécutées dans l'après-midi ont été repoussées.

Dans les Vosges, nous avons repoussé également des attaques qui étaient livrées sur deux rives du fleuve Fechta. Nous avons entrepris une contre-attaque. Le combat continue encore.

Paris, 21 février (23 heures). — Entre la mer et la Lys, des combats d'artillerie eurent lieu. Le feu de notre artillerie fut dirigé contre les positions ennemies.

En Champagne, nous avons repoussé une contre-attaque allemande. Nous avons retranché le terrain gagné, situé au Nord et à l'Est du bois que nous avons occupé au cours de la journée d'hier.

Sur le restant du front, deux autres attaques ennemies furent repoussées.

Nous avons gagné du terrain, surtout au Nord de Memesnil ; quelques prisonniers tombèrent entre nos mains. L'ennemi a exécuté une nouvelle contre-attaque contre les positions que nous avions prises au cours des deux dernières journées à Eparges ; cette contre-attaque a échoué comme celles entreprises auparavant.

ANGLAIS

Le bombardement des Dardanelles (officiel)

Londres, 20 février. — L'Amirauté communique ce qui suit : Dans la matinée du 19 février, à 8 h., une flotte anglaise de vaisseaux de ligne, de croiseurs et de torpilleurs, appuyée d'une forte escadre française, sous le commandement du vice-amiral Sackville Cardonne, a commencé l'attaque des forts à l'entrée des Dardanelles.

Les forts de Hum-Kalessi et du Cap Helles ont été vigoureusement bombardés par des pièces de gros calibre, qui ont eu une efficacité destructive sur les deux forts ; deux autres forts ont été fortement endommagés, mais comme ce sont des ouvrages en terre, il est difficile d'en constater les dégâts. Comme les batteries des forts n'avaient pas assez de portées, elles n'ont pu riposter à notre feu.

A 2 h. 3/4 de l'après-midi, une partie des vaisseaux de ligne reçut l'ordre de prendre les forts sous le feu de canons de moindre portée. Les forts des deux côtés des Dardanelles ouvrirent alors le feu et furent alors bombardés à distance modérée par la « Vengeance », le « Cornwallis », le « Triumph », le « Suffren », le «Gaulois» et le «Bouvet», appuyés à grande distance par l' « Inflexible » et l' « Agamemnon ».

Un seul fort du côté asiatique ripostait encore lorsque les opérations furent arrêtées en raison de l'obscurité. Aucun navire français ni anglais n'a été touché.

L'action a continué ce matin après une reconnaissance aérienne par le dirigeable « Ark Royal » accompagné d'un certain nombre d'aéroplanes et d'hydroplanes.

TURCS

Constantinople, 21 février. — Le grand quartier général a communiqué hier soir qu'aucun changement n'est intervenu dans les différents théâtres de la guerre et que la flotte ennemie n'a tenté depuis le 19 février aucune attaque contre les Dardanelles.

DÉPÊCHES

FRANCE. — Anastasie à l'œuvre. — Genève, 22 février. — On dit que la *Libre Parole* a été suspendue pour quinze jours sur ordre de M. Viviani, parce qu'elle a publié le discours du sénateur Gaudin de Vilaine au sujet du Congrès socialiste de Londres, discours que Gaudin n'a pu prononcer au Sénat.

FRANCE. — Une histoire à peine croyable. — Rotterdam, 22 février. — Nous avons emprunté, il y a quelque temps, une nouvelle au sujet du désaccord qui règne entre le ministre de la Guerre belge de Broqueville et les généraux belges. Un correspondant écrit maintenant qu'il connaît la cause de l'incident. Les Anglais et les Français méconnaîtraient trop les alliés belges dans les mesures militaires, à la grande indignation des généraux belges, qui exigent que leur Gouvernement proteste, mais M. de Broqueville s'y oppose ; celui-ci jugerait plus utile, pour des raisons politiques, de s'accommoder de la situation et il n'a pu gagner le roi Albert à cette opinion qu'avec la plus grande difficulté. Les dernières réunions des ministres français, dont les ministres belges étaient exclus, ont ravivé les ressentiments.

FRANCE. — Un ordre du jour du général Joffre. — Paris, 22 février. — Le général Joffre a publié l'ordre du jour suivant : Les unités de réserve attendent depuis six mois leur incorporation qui n'a pas été possible au moment de la mobilisation. Elles ont complété leur éducation militaire en attendant l'expérience du combat ; sur différents champs de bataille elles ont donné des preuves de leur activité.

Le généralissime a décidé de supprimer les unités de réserve. Elles seront simplement désignées par leur numéro. Le généralissime est convaincu que les unités de réserve se montreront toujours dignes de confiance en rivalisant en valeur avec les corps en activité.

FRANCE. — M. Delcassé et la Presse. — Le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, a fait connaître aux rédacteurs des journaux principaux de Paris qu'on est mécontent à Londres et à Pétrograde de l'attitude de la presse parisienne parce qu'elle s'occupe trop de la retraite des Russes et de l'activité des sous-marins allemands.

Les journaux devraient combattre le sentiment oppressé du public par des allusions aux plans audacieux de la Triple-Entente dans un avenir prochain, et signaler l'importance du général Pau, ce « chercheur de pistes », en vue de l'apparition attendue des troupes de la Triple-Entente dans les Etats des Balkans, principalement en vue d'une assistance à la Serbie.

LE BLOCUS DES COTES D'ANGLETERRE. — Les trajets de nuit pour l'Angleterre par les vapeurs « Gysbert Karel van Hogendorp », « Ministre Kuyper » et « Margaretta Cornélia » sont provisoirement suspendus. Les équipages refusant de prendre la mer dans les circontances actuelles.

La Compagnie Zélande a cessé son trafic. Le gouvernement anglais lui aurait proposé des offres avantageuses et des primes d'assurances élevées pour le cas où elle voulait se charger de la correspondance du continent en Angleterre et retourner ensuite au continent sur lest.

ANGLETERRE.— A la Chambre des Communes. — M. Tennant, répondant à une question de M. Sanderson, a déclaré que jusqu'au 24 janvier 9,175 soldats du corps expéditionnaire avaient eu les pieds gelés!

Au cours de la même séance, sir Harry Verney, répondant à M. Leach, a reconnu que l'agriculture manquait de bras dans toute l'Angleterre. Il a ajouté que la situation deviendrait beaucoup plus difficile encore au printemps.

RUSSIE. — La situation à Varsovie. — On mande de Vienne au « Lokal Anzeiger » : Des journaux polonais publient des détails au sujet de la situation de Varsovie. Plus de 50,000 blessés y sont arrivés; les journaux paraissent en petit format sur du papier de diverses nuances. Comme on craint des attaques aériennes, la ville est dans la plus profonde obscurité. Plus de 4,000 maisons privées sont évacuées. La mortalité augmente toutes les semaines.

RUSSIE. — Le butin fait par les Allemands. — Le butin fait par les Allemands en Prusse orientale contenait une caisse du Trésor de la guerre contenant 250,000 roubles.

RUSSIE. — Une voix socialiste à la Douma. — Le *Stockholmer Sozialdemokraten* de Stockholm publie une déclaration du député socialiste à la Douma Tscheidze, qui proteste contre la façon d'agir du gouvernement qui d'un côté promettait monts et merveilles à la Pologne et continuait, d'autre part, sa pression sur la Finlande, sa persécution contre les Juifs et même contre les Petits-Russiens de Galicie; tandis que dans tous les autres pays on faisait l'impossible pour atténuer la misère, conséquence des événements, la Russie défend les assemblées où les socialistes veulent discuter les mesures à prendre pour enrayer la misère, et supprime tous les journaux. Le point saillant du discours du député Tscheidze fut une violente protestion contre l'arrestation de cinq membres de la Douma. Les déclarations du grand leader socialiste auraient été supprimées dans les journaux par la censure.

CHINE. — De Milan : Le « Corriere della Sera » se fait télégraphier de New-York que le gouvernement chinois aurait prié le gouvernement de Washington d'intervenir en sa faveur auprès du Japon.

LA GUERRE AUX PORTES DE L'EGYPTE. — Nous avons publié dernièrement, sous le titre : « Dans les pays des Pharaons », la physionomie du peuple égyptien au moment où on lui annonçait la marche en avant de l'armée turque vers le canal de Suez. Nous n'avons pas été renseignés jusqu'ici exactement sur les résultats obtenus au cours de cette invasion.

Malgré la cessation du trafic vers Port-Saïd, Ismaïlia et Suez, les nouvelles nous arrivent maintenant presqu'aussi rapidement que par le télégraphe. Aujourd'hui, la vérité apparaît dans toute sa lucidité. On sait que l'appréhension que l'armée turque s'avançait en trois colonnes, par trois routes différentes, s'est réalisée. Ces trois routes sont les routes militaires : Ghazza-Elarisch-Kantara, la route envahissante de la Syrie vers l'Egypte, ensuite celle d'Akaba traversant la presqu'île de Sinaï, par En Nachl, située dans son centre, un peu au Nord de Suez, c'est-à-dire l'ancienne route des pèlerins de La Mecque et, finalement, une route plus au Sud, longue, relativement commode, riche-

ment pourvue d'eau, traversant les vallées de Dschebel Tih et Dschebel Schafa, remontant, à partir des vallées de Sinaï et du Serbal, vers l'ancienne route des pèlerins, près de Suez.

Aujourd'hui la bataille est générale sur toute l'étendue du canal. De forts détachements de Bédouins, soutenus par des troupes régulières, se sont avancés sur cette route jusqu'à 15 ou 10 kilomètres du canal. Les communiqués anglais parlent de petites escarmouches, mais ils avouent que les canons ennemis y ont joué un rôle important. Un vapeur bondé de blessés est arrivé à Alexandrie.

On mande de source bien informée : La première bataille, très importante, a eu lieu le 17 janvier. Une forte reconnaissance anglo-indienne avança jusqu'à 10 kilomètres au delà d'El Kantara jusqu'à peu de distance de Bir el Dneidar, où se trouvent actuellement les avant-postes turcs. La troupe se composait de 3,000 fantassins et d'un détachement de cavalerie ; elle avait 6 canons de montagne. Après la rencontre de quelques bandes de Bédouins, le combat commença. Les Bédouins se retirèrent et les troupes les suivirent sur les dunes. Tout à coup, des masses de Bédouins avec une cavalerie nombreuse apparurent de tous côtés, entourèrent les troupes et les attaquèrent de toutes parts avec une grande impétuosité. Les troupes anglaises, après s'être remises de la première surprise, firent des contre-attaques violentes et, comme les Bédouins augmentaient toujours, ils tentèrent de se dégager et de se retirer ; mais l'encerclement était complet, la retraite impossible. La troupe se concentra et se défendit pendant des heures avec héroïsme. Décimées, elles parvinrent finalement à rompre l'encerclement. Mais à peine la moitié des hommes partis le matin revinrent le soir, la plupart grièvement blessés; elles avaient laissé sur le champ de bataille beaucoup de prisonniers et 5 canons qu'elles essayèrent vainement de défendre.

Trois jours plus tard, une autre troupe de reconnaissance de 6,000 hommes s'avança de la direction de Geneffé jusqu'à 15 kilomètres de distance sur un point où se trouva l'ennemi. Cette troupe fut également encerclée par des forces supérieures de Bédouins et de troupes régulières appuyées de canons et elles ne parvinrent à se retirer en ordre qu'après de violentes contre-attaques héroïques, mais elles eurent également des pertes considérables; on parlait de 300 morts et 1,000 blessés.

Ces reconnaissances hardies sont toujours inutiles et très dangereuses avec un ennemi si mobile et si difficile à empoigner comme les Bédouins. Les Anglais doivent apprendre à les connaître, ils en auront souvent l'occasion, attendu qu'ils en auront devant eux plus qu'ils ne croient et tous de bonne race. A ce sujet, les renseignements sont précis. Quatre des tribus principales du Sinaï méridional, les plus à craindre en raison de leur instinct guerrier, sont sous les armes ; mais on peut compter qu'ils sont au nombre de 30,000 à 40,000 et qu'ils peuvent être renforcés encore.

Le Cuivre et la Guerre

La production du cuivre intéresse toutes les nations belligérantes en raison des quantités considérables utilisées dans la construction du matériel de guerre. Dans les usines du pays de Charleroi et du côté de Liége, on sait que le gouvernement allemand achète actuellement tout ce qui se trouve en minerai de cuivre et l'expédie en Allemagne. Des affiches ont été placardées à cet effet dans les centres industriels.

La production mondiale annuelle du cuivre, dit le « Génie Civil », pendant ces dernières années, a été la suivante : 1910, 891,000 tonnes ; 1911, 893,800 tonnes ; 1912, 1,018,600 t. ; 1913, 1,005,900 t.

Plus de 50 p. c. de la production totale provient des Etats-Unis qui, en 1913, en ont fourni 589,100 tonnes. Les autres pays producteurs sont : le Mexique, 90,000 tonnes; le Japon, 77,200 t. ; l'Australie, 41,800 tonnes.

En Europe, la production totale est de 186,500 tonnes, dont 52,100 tonnes pour l'Allemagne et l'Autriche, 41,100 tonnes pour la Grande-Bretagne, 84,300 tonnes pour la Russie, 23,600 tonnes pour l'Espagne.

Ces chiffres sont faibles, comparés à la consommation de l'Europe, qui a atteint, en 1913, 643,100 tonnes, réparties dans les principaux pays de la façon suivante : Allemagne, 259,300 tonnes; Grande-Bretagne, 140,300 t.; France, 103,000 t. ; Russie, 40,200 t. ; Autriche, 37,200 t. ; Italie, 31,200 t.

Comme on le voit, la consommation de cuivre de l'Allemagne est considérable, elle dépasse celle de la Grande-Bretagne et de la France réunies. Cette grande consommation tient à la place considérable que l'Allemagne a prise dans la construction électrique.

Depuis le commencement de la guerre, un assez grand nombre de mines de cuivre ont cessé leur exploitation. Aussi les exportations des Etats-Unis ont-elles considérablement diminué.

Elles étaient d'environ 34,000 tonnes par mois au commencement de l'année et elles sont descendues à 19,676 tonnes, en août, et 16,838 tonnes en septembre.

Le gouvernement britannique a saisi et acheté, depuis le commencement de la guerre, une quantité importante de cuivre qui était transporté à bord de navires neutres à destination de la Hollande ou des pays scandinaves.

Etranger

ANGLETERRE. — Londres, 21 février. — Le nouveau vice-roi d'Irlande, lord Wimborne, a prêté serment hier.

HOLLANDE. — *Avis.* — Toutes les lettres et cartes postales destinées à la Belgique sont expédiées par tous les bureaux de postes néerlandais à Utrecht et examinées au bureau des postes d'Utrecht. De là, toute la correspondance est envoyée à Aix-la-Chapelle, après constatation à Utrecht que tous ces envois répondent aux exigences stipulées.

Toute la correspondance venant de la Belgique est également adressée à Utrecht, où elle est examinée et distribuée alors dans le pays.

HOLLANDE. — *La navigation commerciale.* — Flessingue, 21 février. — Les départs du vapeur de luxe *Administrateur de Badts* sont provisoirement suspendus. L'entrée du navire à Anvers est défendu aussi longtemps que la direction n'aura pas reçu une nouvelle autorisation du Gouverneur à Bruxelles. L'équipage doit être pourvu de passeports sans exception. Comme beaucoup de Belges désirent profiter de ces départs avant le 1er mars (à raison de l'augmentation des impôts), on demandera en attendant l'autorisation à la légation allemande de La Haye.

Après la saisie, au Havre par ordre du Gouvernement français, des chargements de farine des vapeurs *Sommelsdyk* et *Tecndyk*, de la ligne Holland-Amerika, la direction de cette ligne de navigation à vapeur, ainsi que les importateurs néerlandais de farine lésés ont fait toutes les démarches nécessaires en vue d'un prompt réglement de ces affaires. Quoique la saisie ait eu lieu fin septembre, aucun résultat n'a été obtenu jusqu'ici.

Une nouvelle moins agréable pour les importateurs de farine est la communication du consul, d'après laquelle les frais de déchargement, d'assurance, d'emmagasinage et la plus-value de la farine seront déduits du compte de vente.

GALICIE. — *L'installation du schisme orthodoxe russe.* — Pétrograde, 21 février. — L'archevêque orthodoxe russe Jevlogi partira incessamment pour Lemberg, pour y surveiller l'activité religieuse. Il recommande la création immédiate d'écoles religieuses orthodoxes.

ROUMANIE. — *Remaniement ministériel en vue.* — Bucarest, 21 février. — On parle depuis quelques jours dans les cercles politiques à Bucarest, du remplacement du ministère Bratianu par un cabinet de coalition, dont feront partie, en dehors de Bratianu, les anciens ministres Margiloman et Carp.

BULGARIE. — *Répétition générale.* — Sofia, 20 février. — Le Gouvernement bulgare a demandé un crédit de 5 millions de francs pour l'exécution de grandes manœuvres qui doivent avoir lieu au printemps dans certains districts militaires. Les manœuvres ont pour but de mettre à l'épreuve, pratiquement, les enseignements des opérations de la guerre de 1912-13 et de la guerre actuelle.

JAPON. — *Un ultimatum à la Chine.* — On mande de Copenhague que d'après le *Nowoje Wrenja* le Conseil du Cabinet, sous la présidence du Mikado, a décidé l'envoi d'un ultimatum à la Chine.

Milan, 22 février. — On apprend de Pékin que les fonctionnaires japonais quittent en toute hâte Pékin et la Chine. A Shantung, les Japonais ont commencé la construction de deux chemins de fer stratégiques sans avoir sollicité une concession à la Chine. De Seoul et de Port-Arthur on apprend que tous les étrangers ont été expulsés par les autorités japonaises.

L'Actualité

Les Amputés de la rue des Chartreux

Dans l'après-midi du jeudi 11 février, rentrant chez moi, j'aperçus au coin de la rue un omnibus gris-brun à grandes glaces, pouvant contenir 8 à 10 personnes. La voiture était arrêtée devant la maison de mon épicier, charmant homme et ardent patriote, comme toute sa famille, sa femme, un jeune homme et une aimable nièce.

La présence de cet omnibus et des gens au seuil de leur porte m'intriguant, j'appris que plusieurs soldats français mutilés, soignés à l'ambulance de la rue des Chartreux, avaient répondu à l'invitation de l'épicier. Ils étaient là sept, tous revenus de la guerre et à la suite de blessures ayant dû subir l'amputation d'une jambe ou d'un bras. La foule peu à peu s'amena ; les uns, parmi lesquels des enfants, pénétraient dans le magasin et allaient serrer la main à ces braves ; les autres, plus timides, s'ingéniaient à les apercevoir à travers les grandes glaces de l'étalage chargé de bouteilles et autres produits.

Finalement, je pénétrai à mon tour dans la maison de mon voisin. Les glorieux mutilés étaient là, dans une petite pièce d'arrière-magasin, entourant une table chargée de tartines de cramique, de tasses de café et de verres de vin. Ils étouffaient presque sous la poussée des visiteurs sympathiquement curieux. On leur serrait la main, on les considérait avec émotion et bientôt l'on s'enhardissait à leur demander des détails. Même, une dame s'informa à l'un d'eux s'il parlait français, ce qui pour un Français devait être le cas...

Il est vrai que parmi ces soldats il y avait des Algériens, des Bretons, etc. Ils s'étonnaient un peu de se trouver en Belgique, et, blagueur, l'un d'eux remarquait que pour la première fois qu'il était venu dans ce pays, on lui avait fait une « sale farce ». Chez eux, d'ailleurs, aucune pose, aucune forfanterie. Ils ne posaient pas pour des héros et ainsi ils l'étaient véritablement. Le plus loquace était un petit Breton à qui une jambe avait dû être amputée. Avec ses traits minces, ses pommettes rouges, il ne lui manquait qu'une grande coiffe blanche pour ressembler étonnamment à une fille de la Bretagne. Près de lui, l'Algérien demeurait muet ; les autres aussi écoutaient plus qu'ils ne parlaient ; plusieurs prononçaient le mois d'août... La plupart appartenaient au peuple ; l'un était boulanger, d'autres agriculteurs. Le Breton était de ces derniers. Il raconta en phrases simples, mais prenantes, saccadées, souvent illuminées d'un trait d'esprit, comment lui et plusieurs de ses camarades présents étaient tombés non loin de Namur. Depuis le 8 août, leur régiment était à la frontière et attendait que les généraux belges les appelassent... Enfin, un soir, c'était le 28 août, le capitaine les réunit et leur dit : « C'est demain que nous verrons le feu pour la première fois. Je vous dis à tous d'avoir courage et confiance. Pour moi je ferai mon devoir. » Ce capitaine tomba le lendemain parmi les premiers sous les balles allemandes.

« De loin, continua le petit Breton, nous apercevions la fumée des obus ; on ne s'entendait plus dans le vacarme des canons. Près de moi, des camarades tombèrent, la face par terre, les mains en avant ; l'un avait été frappé d'une balle à l'oreille. Moi, je fus blessé à la jambe et je tombai sur le sol. » Il oubliait d'ajouter qu'il était resté trois jours sur le champ de bataille... Enfin, des ambulanciers belges le relevèrent lui et d'autres blessés et les conduisirent à Bruxelles.

C'est en réponse à mes questions que j'appris ces détails : « Deux jours, nous avons été soignés à l'ambulance du Palais Royal. Mais c'était trop beau pour nous, et on nous a placés ensuite rue des Chartreux, où nous sommes d'ailleurs à merveille. »

Pendant qu'il parlait un peu fiévreux, les assistants ne pouvaient détacher leurs yeux de ce petit soldat breton et de ses compagnons. Tous étaient en costume civil ; six n'avaient plus qu'une jambe ; au septième, le bras droit avait dû être amputé. Dans quelques jours, ils recevraient des jambes en bois ou en caoutchouc, à leur choix, et selon le métier qui était le leur. Il paraît que la chose n'est pas indifférente. Ils nous disent encore qu'ils avaient peu à peu révélé à leurs familles la vérité sur leur état. « C'était un choc à recevoir en une fois, et mieux valait une jambe ou un bras coupé que d'être mort. »

Dans la rue, la foule avait grossi. Quand les mutilés glorieusement, clopin-clopant, sortirent du magasin et regagnèrent leur voiture, un frisson d'émotion passa sur tous les spectateurs ; les chapeaux se soulevèrent, des femmes pleuraient. Bientôt, les sept braves se retrouvèrent installés dans la voiture qui reprit le chemin de l'ambulance. Avec eux étaient montées deux infirmières sans doute, une jeune femme et une jeune fille. Celle-ci, dans l'arrière-magasin, n'avait cessé de se tenir debout, en arrière du petit Breton. Son visage était singulièrement joli et expressif, tout en sourires, en gentilles émotions. D'un geste, d'un sourire, elle encourageait, elle excitait l'Algérien un peu taciturne. Entre elle et le petit Breton, c'était un échange de taquineries aimables. La jeune fille était-elle une fiancée venue de Bretagne ? Je crus plutôt qu'elle était Bruxelloise, rieuse et cordiale, élégante aussi et jolie, comme ses pareilles de notre capitale. En elle, je vis l'âme même de Bruxelles et de la Belgique, s'ingéniant à adoucir la peine de ces soldats français, frères d'armes et d'héroïsme des nôtres, de ces petits Belges auxquels, eux, soldats français, étaient les premiers à payer un tribut d'admiration et de reconnaissance.

A. M.

Echos et Nouvelles

AGENCE DUFOUR, 48, rue des Fripiers. Voyages en omnibus, breaks et bateaux, expédit et prise à domic. de t. colis et charges p. t pays. (761

HOSPITALITE ANGLAISE. — *Un avis officiel.* — Les Belges qui sont en Angleterre et qui désirent trouver une occupation doivent se faire inscrire aux Bourses du Travail. Lorsqu'un emploi est vacant, les Belges ne peuvent l'obtenir que si aucun ouvrier anglais ne s'est présenté et à condition que le salaire offert soit équivalent au salaire couramment fixé.

Une déclaration officielle du Gouvernement à la Chambre des Communes fixe le nombre des Belges, placés par les Bourses de Travail jusqu'au 15 février dernier, à 5,843.

« C'est délicieux, nous écrit un réfugié rentré depuis peu à Bruxelles, de la part de nos Alliés. Après moi, s'il en reste. Ce n'est pas le premier échantillon que nous sert la libre et généreuse Angleterre depuis la guerre. L'enrôlement forcé des Belges en fut un il y a quelques semaines.

Les lions belges n'ont pas assez, dans leur jeunesse, étudié leur Lafontaine :

Et cependant Raton les croque.

EMILE DE GRAEVE
Agent de Change agréé
135, boulevard Anspach, Bruxelles
PAYEMENT DE TOUS COUPONS
Négociation de titres. Renseignements gratuits.

M. HENRIJEAN, l'auteur de la remarquable étude sur la *Mutuelle et les risques de guerre*, publiée dans le *Bruxellois*, nous annonce une étude complémentaire sur la *Nouvelle Mutuelle belge commerciale et industrielle* qui vient de se constituer. Nous croyons que nos lecteurs attendront avec une impatience légitime cette analyse avant de porter un jugement définitif sur cette nouvelle idée.

A SAINT-GILLES. — L'autorité militaire vient de prendre possession de l'hôpital communal placé sous la direction de M. Gerstein. Cet établissement est désigné pour recevoir les femmes suspectes de maladies vénériennes et syphilitiques.

NOUS EXPEDIONS et prenons à domicile tous colis et charges, notamment en Hollande et Allemagne. Tarif sur demande. Délivrance garantie de paquets aux personnes. Prix modérés. Agence Denys, 4, rue de la Bienfaisance (Nord). Maison de confiance. 8,000 k. saindoux hollandais pur, 500 jambons du pays.

A IXELLES. — *L'Ecole de coupe pour tailleurs*, instituée par l'Administration communale à l'école préparatoire à l'Athénée, rue de Vienne, placée sous la direction de M. E. Couplet, est fréquentée par 98 élèves. Les cours sont gratuit. Lundi le Collège échevinal a visité l'école et a félicité le directeur.

LE SUPPLICE DES LIONS, drame en 5 parties interprété par le célèbre tragédien Capozzi. **SPLENDID CINEMA**, boulevard Botanique. Du même programme : Charmes de la Lugane ; Les Escarpins vernis ; les Lauriers d'un autre ; Peintre cubiste futuriste. 1050

EN PROVINCE

A LIÉGE. — Interview du bourgmestre de Liége, M. Gustave Kleyer. — Un malentendu dissipé. — De notre correspondant, 23 :

A la suite des incidents survenus jeudi soir à Liége, au cours desquels des cocardes américaines furent arrachées en ville par des soldats allemands, les journalistes liégeois se sont rendus samedi matin au cabinet de M. le bourgmestre Kleyer qui les a accueillis avec le plus vif empressement.

« A la suite des événements, déclara l'honorable magistrat, j'ai été appelé chez le commandant de la place qui m'a affirmé que ce qui s'était passé jeudi soir à Liége était la suite d'un malentendu. Vous pouvez dire à la population que le port du drapeau américain a toujours été permis à Liége et l'est encore. Je conçois que le public désire témoigner à un pays neutre l'expression de sa plus vive reconnaissance pour la façon dont il a bien voulu venir au secours de la population civile durant les événements. M. Schoeffer, commandant de la position fortifiée, m'a déclaré, ajouta M. le bourgmestre, que des instructions formelles avaient été données en vue d'éviter le retour de regrettables incidents.

» Il y a quelques mois, le port des couleurs nationales fut aussi interdit à Liége. On confondit même les décorations nationales; certaines décorations industrielles portées par nos nationaux furent enlevées. Je fis une démarche auprès de l'autorité qui reconnut le bien-fondé de mes réclamations; des instructions furent également données par l'autorité allemande, si bien qu'aujourd'hui on pourrait encore porter les couleurs nationales si les dames voulaient en fleurir leurs boutonnières. M. Schoeffer me pria alors d'accepter un petit drapeau américain que j'épinglai à la boutonnière pour rentrer à l'hôtel de ville. »

A l'occasion de la journée américaine, qui doit avoir lieu ce mardi à Liége, M. le bourgmestre a donné congé aux écoles. La vente des petits drapeaux américains reprend plus que jamais. Le montant de la recette sera versé à l'Œuvre de la soupe communale et à celle du Vêtement.

A NAMUR. — **La Caisse de secours aux blessés militaires** à Namur, a, nous écrit-on, une encaisse actuelle et des rayons garnis permettant de faire face à toute éventualité dans la mesure de ses moyens. L'intervention de la caisse de secours qui, au début, était de 30 membres, est à ce jour de 370 membres. La société a procuré à plus de 1,500 blessés 8.950 œufs pour 1,119 fr. ; du vin pour 75 fr.; du pain, lait, jambon, chocolat, cigares, cigarettes, oranges, tartes, pour fr. 553.50; des vêtements pour fr. 1,678.50; argent de poche aux partants, 105 fr. ; secours aux familles, 100 fr., soit 3.600 fr. Le comité fait un pressant appel aux personnes, fondateurs, donateurs et nouveaux membres qui veulent soutenir l'œuvre.

AU PAYS DE CHARLEROI. — **Les travaux de restauration.** — D'un de nos correspondants, 23 :

Des ouvriers continuent le déblaiement des maisons à Couillet, Montignies-sur-Sambre, Montignies-le-Tilleul, Marchiennes, Monceau, Jumet, Charleroi, Gosselies, etc. Déjà, en certains endroits, des habitations sont sous toit ; pour les autres, on attend la réponse des bourgmestres envoyés à Londres pour prendre une décision.

A CHARLEROI. — De notre correspondant, 20 :

On s'occupe des travaux relatifs à la réédification du boulevard Audent, de la rue Joseph II, de la rue du Grand-Central et du quartier du faubourg de Charleroi. De nombreuses maisons incendiées sortent de leurs ruines. Il y a eu, du 11 au 18 février, au Guild-Hall de Londres, des réunions d'architectes belges et de conseillers communaux, lesquels étudieront ensemble les travaux de réédification et de restauration à exécuter en Belgique après la guerre. M. le ministre Hellepute assistait aux réunions en compagnie de M. Hubert Samuel, ministre anglais. Le lord-maire inaugura la première réunion.

Actes Officiels

Extrait du « Moniteur » du 13 février 1915.

Une police des mœurs centrale est instituée pour toute l'agglomération bruxelloise...

ARTICLE PREMIER. — La police des mœurs dans les communes qui composent l'agglomération bruxelloise (Bruxelles, Anderlecht, Auderghem, Etterbeek, Forest, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Laeken, Molenbeek, Schaerbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Uccle, Woluwe-Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort) est centralisée et placée sous les ordres du Président du Gouvernement civil de la province de Brabant en tant que Chef de la police des mœurs de l'agglomération bruxelloise.

ART. 2. — Le chef de la police des mœurs de l'agglomération bruxelloise est autorisé :

1° à décréter les ordonnance de police nécessaires à l'exercice de la police des mœurs en comminant des amendes maxima de 300 francs, des peines de détention d'une durée de six semaines au maximum et l'envoi dans une maison de correction pour les cas de récidive. La répression des contraventions incombe au Chef de la police des mœurs.

2° à décréter et à exécuter, dans l'intérêt de la police des mœurs, des mesures pour des cas spéciaux en comminant ou des amendes maxima de 300 francs, ou des peines d'emprisonnement d'une durée de six semaines au maximum, ou l'exécution des mesures édictées par des tiers aux frais du contrevenant, ou bien la contrainte directe.

Le Chef de l'Administration près le Gouverneur Général décide en dernier ressort des pourvois qui seraient interjetés contre de telles ordonnances et contre leur mise à exécution. Les pourvois doivent être interjetés endéans les cinq jours.

ART. 3. — Les communes susnommées composant l'agglomération bruxelloise ont à mettre gratuitement à la disposition du Chef de la police des mœurs les fonctionnaires et le personnel du bureau qu'il exigera d'elles ainsi que les locaux et les installations nécessaires.

ART. 4. — Les autorité et notamment les autorités policières, judiciaires et pénitentiaires ont à se sou-

former aux demandes que le Chef de la police des mœurs formulera.

ART. 5. — Les frais de la police des mœurs seront supportés par les communes bruxelloises au prorata du nombre de leurs habaitants; la part incombant à la ville de Bruxelles par habitants sera calculée à raison d'une moitié en plus incombant, par habitant, aux autres communes.

Revue de la Presse

La question de la dépopulation en France. — Du *Figaro* :

La question de la dépopulation préoccupe au plus haut point tous les Français qui envisagent la « tâche de demain ».

M. Paul Leroy-Beaulieu l'a traitée en une conférence d'un grand intérêt devant ses confrères de l'Académie des Sciences morales et politiques. Comment remédier au mal? M. Paul Leroy-Beaulieu indique deux catégories de moyens : par contrainte et par avantages.

D'une part, il importe de réprimer avec une sévérité plus pratique que celle qui livre aux jurys, souvent trop faibles, les coupables, certains actes criminels, en les correctionnalisant, pour les soumettre au jugement direct des magistrats de carrière; et il est d'une urgence absolue d'interdire avec la dernière rigueur certaines publications monstrueuses qui s'étalent à tous les yeux aux devantures de tous les libraires.

D'autre part, il faudrait répandre l'idée de la nécessité pour l'avenir de la France, de ce qu'on appelle « familles normales », c'est-à-dire des familles comptant au moins trois enfants; il faudrait dégrever le plus possible d'impôts ces familles, réserver à leurs enfants les bourses d'Etat, donner aux pères le vote plural; il faudrait qu'agissent en faveur de la création de ces « familles normales » les ministres des religions, les associations, les groupements; il faudrait que dans l'amélioration des traitements des fonctionnaires, — qui sont un million en France, — l'Etat favorisât principalement les chefs des « familles normales ».

Tout cela pour augmenter la quantité disponible de « chair à canon »!

Des amis compromettants. — De la *Koelnische Zeitung* :

Le sénateur Gaudin de Villaine va interpeller le Gouvernement sur l'attitude prise par les ministres socialistes Guesde et Sembat à la Conférence de Londres qu'il appelle « un succès moral pour l'Allemagne et une critique inqualifiable à l'adresse de l'alliée de la France ».

D'autre part, le cabinet Viviani s'attend à recevoir un ordre du jour du groupe socialiste de la Chambre blâmant l'attitude du Gouvernement russe vis-à-vis de Bourtzeff.

Louis Slacmeulder

Changeur

184, boulevard Anspach, 184

Payons tous coupons, Rente Belge, Bons du Trésor à 97 p. c., de même que les valeurs espagnoles, roumaines, etc., Rendmines 1298

FAITS DIVERS

GRAVE ACCIDENT. — Dimanche, vers 8 h. 1/2 du soir, le soldat Schiezeanne, du 20e régiment de la Landwehr, qui montait la rue du Sablon, a été tamponné par un tram Economique à hauteur de la rue Allard. Atteint à la tête, il a roulé sous le tram. Il a été transporté en automobile à l'hôpital militaire, avenue de la Couronne. Son état est très grave.

ARRESTATIONS. — La police a arrêté Jean-Baptiste B..., 40 ans, de Malderen, recherché pour vol depuis juin 1914.

ACCIDENTS. — Lundi matin, Louis De Raes, menuisier, rue de la Poste, sortait de chez lui lorsqu'il glissa sur une pelure d'orange et se fractura la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital.

INSTITUT POLYGLOTTE ET COMMERCIAL du « Teaching Club », chaussée de Wavre. 59. Nouveaux cours 1892

VOLS A BRUXELLES. — Les voleurs ont enlevé, la nuit dernière la plaque en cuivre qui se trouvait sur la porte de M. Monnaie, rue du Président, 66, à Ixelles.

— La nuit dernière des malfaiteurs, qui se sont introduits par effraction dans les ateliers de M. Renyler, rue Georges Moreau, 57, ont détruit un moteur et enlevé tous les objets en cuivre, causant ainsi pour 2,7000 francs de dégâts.

— La police recherche Joseph C..., ayant demeuré impasse Sainte-Thérèse, prévenu de plusieurs vols.

— Dans une cave, rue de la Philanthropie, la police de Bruxelles a découvert de nombreux objets provenant de vols dans les maison dont les habitants se sont réfugiés en Angleterre ou en Hollande. Le receleur est en fuite.

BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres. 1,500 places. Entrée libre. (1427

VOLS IMPORTANTS. — *A Malines.* — La police judiciaire de Bruxelles vient d'être informée par le parquet de Malines qu'on a volé au préjudice d'un rentier de cette ville les valeurs ci-après : trois titres Rente belge 3 p. c. de 10,000 francs, nos 15036, 32522, 35892; dix obligations Bruxelles 1902, série 09444 nos 19 à 21, série 15268 no 22, série 16317 no 01, série 23292 no 11, série 10329 no 21, série 02580 no 3, série 15819 no 25, série 10969 no 12; neuf Bruxelles 1905, série 141459 no 23, série 022450 no 07, série 146594 no 25, série 144489 no 1, série 021571 nos 5 6 et 7, série 131534 no 16, série 131547 no 4; deux Anvers 1887, série 45828 no 10, série 65641 no 11; trois Anvers 1903, série 11859 no 20, série 22071 no 6, série 35636 no 15; une Cédule série K Argentine de 500 francs; 2 Japons. emprunt de 1899, 50 yens; un Chemin de fer de Bulgarie de 500 francs; trois Schaerbeek 1897; trois Ostende 1898.

— *A Saint-Amand-lez-Puers*, on a volé vingt-neuf actions de la Société Anonyme pour favoriser l'Industrie agricole, nos 0259 à 0268, 0312 à 0321, 0381, 0382, 0755 à 0772, 0145 à 0154, 0682 à 0693, 0203, 0204, 0496, 0497, 0376, 0377.

— *A Bruges* il a été volé 29 obligations de la Ville d'Anvers de 1887, 15 actions de la Société des Patrons Pâtissiers, 16 actions des Chemins de fer Réunis, plusieurs actions Vesdre-Verviers et d'autres valeurs industrielles pour une somme très importante. Toutes ces valeurs ont été signalées aux agents de change de la ville et des faubourgs.

SINISTRE MARITIME. — Ilöganäs, 20 février. — Le vapeur allemand *Austria* de Hambourg, s'est échoué hier soir, à 8 heures, au Nord de Viken. Le navire a une voie d'eau. Il avait un chargement de coton destiné pour Bremerhaven.

RECHERCHES. Missions confidentielles. Agence J.-A. Claessens, 71, rue de Laeken, 71. 1336

SPORT

CYCLISME. — *La course de 24 heures pour motocyclettes.* — Rotterdam, 22 février. — 26 coureurs sont arrivés à La Haye. Tous ont droit à la Médaille commémorative.

Voici leurs noms en ordre alphabétique, en dehors de Blekeman : Bartelinck, ten Dam, Fonck, Hansen, den Held, Hendrickx, Huurling, F. Janssen, Jelima, Van Kesteren, Klynsma, Van Kol, Lamberts, Murrelbrinck, Matak Fontein, Meerstadt, Mollinger, Van der Meulen, De Prez, Roos, Rol Czn, Smit, Veringa, Visscher, Ter Wieme, Wiechers de Vries, Van Zanten.

Parmi les dix-sept marques qui ont achevé tout le parcours, citons les firmes belges F. N. et Saroléa.

FOOTBALL. — *Le Cercle Sportif de Schaerbeek* organise tous les dimanches, le matin et l'après-midi des matchs de football à la plaine des Sports, au parc Josaphat, au bénéfice de l'œuvre du « Sou » instituée par la police civile pour venir en aide aux employés et aux petits commerçants qui se trouveraient dans le besoin. Entrées : aux tribunes, 0.20; pourtour, fr. 0.10.

NÉCROLOGIE

— *Les funérailles d'un brave à Anderlecht.* — Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, ont eu lieu les funérailles du soldat Pierre-Louis Amerychx, 25 ans, du 3me régiment des carabiniers, décédé à Schoonaerde et enterré à Berlaere, près de Termonde. Sa femme était morte le 13 août dernier laissant un nouveau-né orphelin. Il y avait foule devant la mortuaire, chaussée de Mons. A 8 heures, le clergé vint chercher le corps et le cortège se mit en marche vers l'église. Six ambulanciers d'Anderlecht portaient le corps. M. l'avocat Lemmens, conseiller communal, marchait en tête du cortège. Les absoutes furent dites en l'église de Saint-François-Xavier par M. le curé Dejonghe. L'orgue exécuta la *Brabançonne*. Au cimetière communal Ameryckx fut enterré parmi ses camarades tombés aussi pour la patrie. Remarqué dans l'assistance, émue et recueillie, MM. l'échevin Graindor, les conseillers Brouïsen, Melckmans, Lambert, Boulanger, Maes, Gerard, etc.

— Stojan Nowakowitsch, ancien ministre-président de Serbie et représentant de la Serbie à la conférence do 1912, est décédé à Nish à l'âge de 72 ans. Nowakowitsch était le meilleur historien de la Serbie. Il était président de l'Académie des Sciences serbes.

— *Les funérailles du commandant Erdmann.* — Edinburgh, 21 février. — Jeudi ont eu lieu les funérailles d'Erdmann, commandant du *Blucher*. Les honneurs militaires lui ont été rendus. Le cercueil, couvert du drapeau allemand, a été posé sur l'affût d'un canon tiré par six chevaux. Le peloton de feu était composé de quarante Royal Scots. Cinquante autres hommes de ce régiment ont fait la haie. Derrière le cercueil marchaient deux officiers de la marine anglaise. Un prêtre allemand a présidé la cérémonie au cimetière.

MARCHÉ FINANCIER

— Bourse de New-York, 21 février. — La tendance pessimiste, très visible hier à la fermeture, était encore plus prononcée aujourd'hui. A l'ouverture, la tendance était déprimante et les cours baissèrent à la suite d'ordres de vente. La baisse se prononça encore plus au cours de la séance et le marché clôtura en tendance faible. Vente : 130,000 titres.

Lundi, il n'y a pas de Bourse en raison du Washingtonday.

— Athènes, 22 février. — La question d'une émission de 30 millions de francs en billets de banque destinés à la circulation dans les nouvelles provinces grecques a donné lieu ces jours-ci à plusieurs échanges de vues entre le ministre des finances et la commission internationale de contrôle. Les conclusions arrêtées à la suite de ces entretiens vont être soumises aux gouvernements intéressés.

Il résulte des statistiques officielles que vient de publier le ministère des Finances, que l'ensemble des recettes perçues par le Trésor, dans les nouvelles provinces, s'élève à 20,825,875 francs, dont 10,887,555 francs à Salonique et 1,325,835 francs à Cavalla.

— Londres, 22 février. — La tendance de la Bourse de ce jour était maintenue. Les Consols notaient 68 9/16, l'emprunt de guerre 94 1/8. Marché du comptant abondant.

— Les $ 25 millions de Bons du Trésor autrichiens de 1912 sont remboursés. Le remboursement en Amérique a eu lieu à l'exclusion des intéressés français et anglais.

— *La Banque de Portugal.* — En 1914, la valeur des billets de banque en circulation dépasse la valeur en métal de $ 81,152,979 ou fl. 208,872,447.

— Dans un but d'intérêt général, la Cie DES AGENTS DE CHANGE (Union profes.) avec l'appui de la COMMISSION DE LA BOURSE DE BRUXELLES, a organisé un service aux meilleures conditions pour l'encaissement des coupons à l'étranger.

Sont seuls admis à déposer les bordereaux d'encaissements les agents de change agréés à la Bourse de Bruxelles en 1914.

Bureaux ouverts les mardis, jeudis et samedis, 36, rue de la Source, 36. 1317

Les Marchés

MERCURIALE DES DENREES. — Bruxelles, 22 février. — *Epiceries.* — Café, le kgr., 2.50; chicorée, 0.55; sucre blanc, 0.78; cassonade, 0.90; sel, 0.12; riz, 0.85; poivre, 4.75; pois cassés, 0.85; pois non cassés, 0.90; haricots, 0.85; pâte d'Italie, 1.—; vermicelle, 1.—; sel de soude, 0.15; savon, 0.65; pain, 0.44; huile d'arachide, le litre, 1.95; huile d'olive, 3.25; huile de sésame, 1.65; huile d'œillette, 1.65.

Viandes. — Bœuf, le kgr., fr. 2.15; taureau, 2.—; vache, 2.10; veau, 2.25; mouton, 2.30; porc, 2.40; porc salé, 2.40; fumé, 3.80; lard, 2.60.

Poisson. — Sec (stockfisch) fr. 0.80; salé (morue), 1.80.

Légumes. — Pommes de terre, les 100 kgr., de fr. 11.— à 13.—; carottes, le kgr., 0.22; oignons, 0.40; beurre, 3.90; œufs, la pièce, 0.14.

ABATTOIRS ET MARCHES DE CUREGHEM-ANDERLECHT. — Voici les mercuriales comparatives de 1914-1915 :

Gros bétail. — 17 février 1915, 1,317 têtes; 18 février 1914. 2,191 têtes.

Porcs. — 16 février 1915, 762 têtes; 17 février 1915, 3,659 têtes.

Veaux. — 19 février 1915, 753 têtes; 20 février 1914, 1,191 têtes.

ETAT CIVIL

BRUXELLES. — *Déclarations du 20 février.* — Naissances : Garçons, 6; filles, 5.

Décès. — François Vandensteen, menuisier, 51 a., veuf Moens, ép. Vandenbosch, dom. à Uccle; — Marie Coulbaut, s. pr., 85 ans, rue Haute, 266; — Marie Goessens, s. pr., 26 ans, ép. Vanlierde, rue de Flandre, 122; — Virginie Vandenerrewegen, s. pr., 63 ans, boulevard du Hainaut, 1; — Jean Gaubout, fripier, 32 ans, rue des Radis, 11; — Philippine Leens, s. pr., 77 ans, veuve Coenen et Amey, rue du Téléphone, 43 (Laeken); — Corneille Lammé, journalier, 47 ans, vouf Lenaerts, ép. Lucderick, rue Carrousel, 26; — Isidore Ledeighen, chef de div. au Ministère de la Justice, 50 ans, ép. De Bontridder, rue Newton 15.

Mariages. — Bruno Krutisch, négociant, avec Marie Buntinx, s. pr., rue de la Croix de Fer, 37; — Théophile Boelens, machiniste, av. Jeanne d'Herdt, journalière, rue Saint-Ghislain, 72; — Léopold Dekeyser, cuisinier, avec Félicité Flamme, fille de cuisine, rue Camusel, 46; — Joseph Van Yper, magasinier, avec Philomène Taymans, modiste, place de Bavière, 3; — Fulgence Delaloy, mécanicien, avec Louise De Cock, brocheuse, rue des Alexiens, 95; — Joseph Scholtes, cuisinier, avec Julie Noirhomme, lingère, rue des Eperonniers, 39; Auguste Dewit, vitrier, avec Jeanne Dehenain, lavandière, rue des Denrées, 21.

ANDERLECHT. — *Déclarations du 13 au 20 février 1915.* — Naissances. — Garçons, 10; filles, 11.

Décès. — Edouard Van Melkebeek, rue Wayez, 38; — Guillaume Walckiers, rue Paepsem, 55; — Charles-Henri Golard, rue Neerpede, 63 (hôpital); — Joseph-Louis Van Humbeek, rue Neerpede, 63 (hôpital); — Jean Laukmans, rue C. Vankiedonck, 11; — Nicolas-Marie Guillaume, rue Brogniez, 80; — Charles-François D'Aoust, rue Neerpede, 63 (hôpital); — Colette Lanckaert, rue Limnander, 31; — Pierre-Alexandre Scheldeman, rue Neerpede, 63 (hôpital); — François Drabbe, rue du Moulin, 130; — Marie-Louise Vanden Bergh, rue du Meir, 62; — Jean-François Vangeuchten, rue du Chimiste, 49; — Catherine Stampe, rue Emile Carpentier, 77; — Jeanne Driessens, impasse du Soleil, 8; — Elodie-Charlotte Verstracten, petite rue du Cerf, 23; — Edmond Renatte, petite rue du Loup, 51.

Réunions, Cercles, Sociétés

AU TEACHING CLUB. — Le directeur du Teaching-Club fera jeudi 25 février, à 7 1/2 heures du soir, sous les auspices du Cercle des Conférences mutuelles du Teaching-Club, une seconde conférence sur l'Education de la Volonté. (L'effort. — La concentration. — La conduite de l'homme à volonté.)

Les cartes peuvent être retirées au secrétariat, chaussée de Wavre, 59, tous les jours de 9 à midi et de 5 à 9 heures du soir.

Les Spectacles

SCALA. — Interprétée par un troupe d'élite, la joyeuse pièce bruxelloise, *M. Van Jabber est un bambocheur ou les Mésaventures de M. Van Zuum*, attire à la Scala tous les amateurs de franche gaîté. C'est un succès sans précédent à enregistrer dans les annales du coquet théâtre de la place de Brouckère. Ajoutons que le spectacle peut être vu par tout le monde et qu'il y a des places à partir de 30 centimes.

RENSEIGNEMENTS

pour les personnes sans nouvelles de leurs parents

— On demande des renseignements sur le soldat Thunissen, Joseph, soldat au 12me de ligne, 3/3, classe 1905. Réponse au bureau du journal sous J. T.

— On demande des renseignements sur le soldat Gausisis, Henri, 7me de ligne, matricule 59932, 2me bataillon, 3me compagnie, ambulance Albertville à Anvers.

— Prière instante à qui pourrait fournir des renseignements sur le soldat Camille Orban, 2me régiment des grenadiers, no 46727, né à Saint-Georges-s./M. 13 juillet 1888, de les communiquer à M. Mathonet, rue des Guillemins, 99, à Liége. Sans nouvelles depuis le 18 août. 352

— On demande des renseignements sur le soldat Edmond-Clément Foulon, 13me de ligne, 3me bataillon, 2me compagnie, no du matricule 20751. Réponse rue de la Perche, 42. 351

58

PONSON DU TERRAIL

PAS DE CHANCE

Le calvaire d'un enfant perdu

PREMIÈRE PARTIE

XXXI

C'était l'armée du roi nègre qui attendait fort tranquillement le prince Adomo et les populations soulevées en sa faveur.

— Mon bonhomme, dit le Charançon à Pas-de-Chance, je crois que nous allons nous battre un peu sérieusement cette fois.

— Eh bien, on se battra, dit Pas-de-Chance, qui était brave.

— Je parie que le prince ne songe plus à remplacer les tambours par des trompettes, dit encore le Marseillais.

Une balle qui siffla à ses oreilles ne lui permit pas de continuer ses plaisanteries.

Il arma son fusil et riposta au hasard ; mais un grand diable de nègre, qui se trouvait sur l'autre rive et paraissait un des chefs de l'armée ennemie, tomba raide mort.

— Touché ! murmura le Charançon.

Puis il ajouta :

— Allons ! mon pauvre Pas-de-Chance, il faut vaincre ou être mangé !

Et la bataille s'engagea meurtrière entre les deux armées nègres.

XXXII

La bataille continua. Elle dura jusqu'à la nuit.

Le prince Adomo fit des prodiges de valeur, mais ses compagnons tombèrent un à un ou prirent la fuite.

Vers le soir, le prince était presque seul, — seul avec Pas-de-Chance et le Charançon qui ne l'avaient pas quitté un seul instant.

Une fois de plus, notre héros avait justifié son nom. Il était couvert de blessures et de horions ; mais dans ce frêle corps, la volonté tenait lieu de robustesse, et bien que sanglant, épuisé, il marchait encore.

Quand le prince vit sa cause perdue, il s'écria :

— Je ne veux pas tomber vivant au pouvoir de mon frère !

Et il prit la fuite, toujours suivi par le Charançon et Pas-de-Chance.

Le combat avait eu lieu, comme nous l'avons dit, au bord d'une rivière plus large que profonde et tout près de la mer.

Le prince Adomo, qui ne prévoyait point sa défaite, le matin avait dit à ses deux compagnons :

— Je veux que cette barque, dans laquelle j'ai quitté le « Fowler » et échappé à l'esclavage, soit suspendue dans mon palais et couronnée des trophées pris sur mes ennemis.

Or, ce canot devait être le salut du prince maintenant.

Deux de ses guerriers l'avaient monté le matin avec ordre de longer la côte.

Adomo calcula, et le calcul était juste, que le bruit de la bataille avait dû se faire entendre jusqu'au bord de la mer ; que, dès lors, s'il pouvait gagner la grève, il apercevrait le canot au large et pourrait s'en servir pour fuir.

Les nuits des tropiques arrivent avec rapidité ; le jour s'éteint tout à coup, au coucher du soleil, et le crépuscule n'a que quelques minutes de durée.

La nuit mit donc fin au combat, et le prince se réfugia dans les grands ajoncs d'un marécage qui côtoyait la rivière sur une longueur de plus d'une lieue.

Le prince avait reçu plusieurs blessures, une entr'autres d'où le sang s'échappait avec abondance.

Il se coucha dans la vase, et ses plaies se trouvèrent bouchées et l'hémorragie s'arrêta.

Pas-de-Chance en fit autant.

Quant au Charançon, bien qu'il se fût battu assez bravement, il n'avait reçu aucune blessure.

Tous trois entreprirent alors un voyage pénible à travers le marécage, entrant souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture, et quelquefois jusqu'aux aisselles.

Mais avec un merveilleux instinct, le noir savait éviter les crevasses, les endroits où l'eau était profonde ou la vase perfide, et il se frayait un chemin au travers du marais comme un crocodile au bord du Nil.

Pas-de-Chance et le Charançon le suivaient toujours.

Quelquefois, tous trois s'arrêtaient pour écouter les derniers bruits du combat, car les vainqueurs poursuivaient les fuyards.

Mais bientôt Adomo se remettait en route.

Les deux blancs le suivaient toujours.

— Ah ! disait Adomo tout bas, en soutenant Pas-de-Chance épuisé, j'ai bien fait de laisser ma femme et mon enfant dans la case que mes fidèles avaient construite sur le pays abandonné. S'ils étaient tombés au pouvoir de mon frère, il eût fait périr l'enfant dans les tortures et mis la mère dans son sérail.

L'espoir de revoir sa femme et son enfant soutenait Adomo.

Pas-de-Chance songeait à Bastinguette, et cette pensée lui donnait la force de continuer ce pénible voyage.

Le Charançon, lui, qui n'aimait ni à marcher, ni à se battre, cheminait comme un gymnasiarque et s'était battu comme un lion.

Mais il avait une raison excellente pour cela : il ne voulait pas être mangé.

Si ce n'eût été cette crainte, il ne se fût point mêlé des querelles du prince Adomo, il aurait gagné une éminence et assisté, paisible spectateur, aux péripéties du combat.

Mais la pensée qu'il pouvait être mis à la broche avait fait de lui un héros, le forçant à sortir un moment de sa nature égoïste et paresseuse.

La mer n'était pourtant pas bien loin ; mais la marche était si difficile à travers le marécage que plusieurs heures s'écoulèrent avant que les trois fugitifs eussent atteint la plage.

Quand ils y arrivèrent, une clarté indécise glissait au sommet des montagnes et ricochait au loin sur la mer.

Le prince s'arrêta et se fit de ses deux mains réunies une longue-vue.

Un point noir se montrait au large, c'était le canot. Mais le canot venait des deux nègres qui le montaient et abandonné au caprice des lames.

(A suivre.)

Liste officielle et inédite des

Prisonniers et Blessés belges

Internés et soignés en Allemagne

83e liste (suite).

Internés (Gefangenenlager) à **MUNSTER**

Jacobs, Henri, soldat, 13e de ligne, pris à Namur.
Jamer, Georges, soldat, 13e de ligne, id.
Lionet, Armand, soldat, 13e de ligne, id.
Marien, Edouard, soldat, 13e de ligne, id.
Martin, Edouard, soldat, 13e de ligne, id.
Minet, Germain, soldat, 13e de ligne, id.
Nolet, Joseph, soldat, 13e de ligne, id.
Noel, Auguste, soldat, 13e de ligne, id.
Pector, Arthur, soldat, 13e de ligne, id.
Poche, Edouard, soldat, 13e de ligne, id.
Piron, Alexandre, soldat, 13e de ligne, id.
Ronvaux, Léon, soldat, 13e de ligne, id.
Rougeaut, Joseph, soldat, 13e de ligne, id.
Romackert, Guillaume, soldat, 13e de ligne, id.
Thomson, Théophile, soldat, 13e de ligne, id.
Vandenhove, Jean, soldat, 13e de ligne, id.
Belen Emile, soldat, 1r chas. à pied, id.
Bayette, Jules, soldat, 1r chas. à pied, id.
Dubois, Jules, soldat, 1r chas. à pied, id.
Eschweiler, Joseph, caporal, 1r chas. à pied, id.
Flies, Robert, soldat, 1r chas. à pied, id.
Geeraert, Auguste, soldat, 1r chas. à pied, id.
Schmidt, Noël, caporal, 1r chas. à pied, pris à Charleroi.
Van de Vondel, Henri, 1r chas. à pied, id.
Vincent, Camille, soldat, 1r chas. à pied, id.
Dirieks, Pascal, soldat, pionniers, id.
Lammens, Achille, soldat, pionniers, id.
Ancia, Nestor, caporal, 14e de ligne, pris à Hollogne.
Alexandre, Emile, soldat, 14e de ligne, pris à Liége.
Arets, Michel, soldat, 14e de ligne, id.
Ansiaux, Jules, soldat, 14e de ligne, id.
André, Louis, soldat, 14e de ligne, pris à Retinne.

Briqueteries Modernes

Société anonyme, COURTRAI

MM. les Actionnaires sont informés de ce que l'Assemblée générale statutaire aura lieu le lundi 8 mars 1915, à onze heures (heure belge), au siège social, 17, quai de la Digue, à Courtrai.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires.

2° Approbation du Bilan et du Compte de profits et pertes au 31 décembre 1914, et décharge à donner à MM. les Administrateurs et Commissaires.

3° Tirage au sort de 18 obligations à rembourser.

MM. les Actionnaires désirant assister à cette assemblée sont priés de se conformer à l'article 33 des statuts.

Le dépôt des actions devra se faire dans les délais statutaires au Siège social ou à la Banque de Courtrai et ses succursales. 1460

Les Administrateurs-Délégués :
G. DRIESEN et A.-J.-J. GELDENS.

L'ASTHME

GUÉRI PAR L'EMPLOI
de 2 bouteilles de SIROP DE L'ABBAYE



M. N.-A. MERCKX
(d'après photographie)

M. N.-A. Merckx, chaussée de Tarnhout, 121, à Borgerhout (Anvers), nous déclare : « J'ai souffert de l'asthme pendant 20 ans. Il m'était impossible de continuer à exercer mon métier. J'étais toujours oppressé ; les glaires étaient en quelque sorte murées dans la poitrine. Je décidai d'essayer le Sirop de l'Abbaye, et tout de suite je pus constater une amélioration. Deux bouteilles de Sirop de l'Abbaye ont suffit pour me retaper. J'ai pu reprendre mes occupations, ce qui m'avait été impossible pendant des années.

SIROP de l'ABBAYE

Couvent Sancta Paula

guérit infailliblement l'influenza et toutes les affections de la poitrine et des poumons. Prévient la phtisie !

Prix du flacon : de 230 gr., 2 fr. 25 ; de 550 gr., 4 fr. et de 1,000 gr., 7 fr. Exigez la bande rouge de garantie portant la signature « L. I. AKKER », Rotterdam. Dépôt général pour la Belgique : O. DE BEUL, 57, Longue rue Neuve, Anvers. En vente dans toutes les pharmacies.

Vous désirez acheter ?
Vous désirez vendre ?

Adressez-vous au TRUCHEMENT
3, Boulevard de la Senne (pl. de Brouckère)

LE DEPOT DU
BRUXELLOIS

pour **MAUBEUGE** et **HAUTMONT**
Victor Colin
120, Rue Victor Hugo, 120
A HAUTMONT
On demande des vendeurs bien rétribués.

Dépôt pour **LA LOUVIERE**
Bazar du Livre
49, rue Neuve

CHARBONS pour foyers domestiques, industriels et anthracite
G. NOEL
93, rue d'Albanie, St-Gilles-Bruxelles



ATTACHES-COURROIES
Fabrication Belge
Marque L.O.L.
Société Anonyme L'OUTIL
7, Place Colignon, Bruxelles

Achat et Vente de Titres
Lots de villes, Fonds d'Etats Belge et Etrangers, Rente sur livrets de la Caisse d'Epargne.
Actions et Obligations cotées ou non cotées.
Forte prime sur l'or et billets Français et Hollandais. Coupons. De 2 à 5 heures. 16, rue Emmanuel Van Driessche (Ma Campagne) 1270

Voyages Excelsior

45, Rue Henri Maus, 45
Bruxelles — Anvers — 6 francs
Bruxelles — Namur — 10 francs
Service express de transport de petit colis pour toutes destinations

CAUSE DEPART A SOLDER

Grand Stock Fourrures
PRIX DERISOIRE
Garnitures Skungs, Opossum, Skungs d'Australie, Martre, Zibeline, Renard Alaska et Japon. Putois, Petit Gris, Taupe, Hermine, Renard blanc et fumé, Manteaux Astrakan, Chinchilla, Loutre, Taupe et Lapin.
Pelisses pour Hommes
Grand choix de tailleurs et manteaux de ville
68, boulevard de la Senne, 68
BAIL A REPRENDRE 1383

Eclairage au Carbure
OCCASIONS : Tulipes-abat-jour, gros et demi gros. Soldes.
117, rue de Laeken, Bruxelles
1093

Occasion pour Fumeurs

2.000 à liquider
Une tête de pipe en écume sublime de Vienne, belle fleur, très légère, se culottant très bien, grosseur d'un œuf, droite ou courbée, très bonne à fumer, sans défaut est vendue fr. 2.50 pour une, 7 frs. pour trois. S'adresser à **F. Lange, rue Souverain-Pont, 43, Liége.** Maison de confiance. Dépôt pour Bruxelles **V. LEBE. 165, boulev. Anspach, 165.** 255

Manufacture belge
Torchons — Lavettes

VAN DUYSE-ROOS
35, Square Marguerite, Bruxelles
Charleroi : 24, rue du Grand Central.
Namur : 16, rue de l'Ange.
Verviers : 14, rue du Pont-Léopold.
Toujours stock disponible

Maison KOEKELBERG
11, boulevard du Hainaut, 11
Lampe Inexplosible

réglable avec purgeur bec et globe **2.60**
LAMPE EN CUIVRE
Becs et carbure
disponible **0.60 par fût**
Grosse différence pour revendeurs 896

Les Annonces du BRUXELLOIS

sont reçues :
A BRUXELLES : 45, rue Henri Maus, 45 ;
180, boulevard Anspach, 180 ;
52, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères ;
3, boulevard de la Senne, 3 (Agence Schilders) ;
A l'Office Central de Publicité, 52, rue de la Madeleine ;
361, rue du Progrès (2 ponts) ;
A LIEGE : Dépôt du « Bruxellois », 6, rue de l'Etuve, 6 ;
A CHARLEROI : Dépôt du « Bruxellois », 55bis, rue du Cavalier, 55bis ;
A NAMUR : Dépôt du « Bruxellois », 43, rue de Fer, 43 ;
A MONS : Dépôt du « Bruxellois », 23, rue des Marsottes, 23 ;
A ANVERS : Dépôt du « Bruxellois », 48, rue Rem[illegible] Béguines, 53 ;
part [illegible] Bruxellois », 63, rue de Flandre, 63 ;
A GAND : Dépôt du « [illegible]
A VERVIERS : Dépôt du « Bruxellois », 50-54, place Verte, 50-54 ;
A MAUBEUGE ET HAUMONT : Dépôt du « Bruxellois », 120, rue Victor Hugo, 120 ;
A LA LOUVIERE : Dépôts du « Bruxellois », Bazar du Livre, 49, rue Neuve, 49 ; Office de Publicité du Centre, 77, rue de Belle-Vue, 77.

Grand stock de Café du Brésil
CRUS et TORRÉFIÉS.
Importation directe, 200.000 k., sel et divers autres produits alimentaires à vendre à des prix très avantageux.
AU PLANTEUR BRÉSILIEN
Boulevard du Hainaut, 215
942

Petites annonces

TARIF

Les 3 lignes (minimum)	0.50
La ligne supplémentaire	0.20

OBJETS PERDUS

RECOMPENSE
Perdu jeudi apr. dîn. r. des Cultes, pet. griffon noir, pattes jaunâtres, même tâches yeux, poitrine, museau, derrière oreille, queue coup. S'adres. 29, r. des Cultes.

ENSEIGNEMENT

Cosmopolitan-School, r. de la Reine, 21 (Monnaie), angl., franç., all. et convers. Gramm. garant. en un mois. Cours à partir de 10 fr. par mois. Méth. de dir. rap.

Dame dist. étrangère connaiss. à fond allem. donn. leç. Prix modér. R. O. 4, Agence Gén. de Publicité, 52, r. Montagne au Herbes Potagères. 1389

MAIS. APPARTEM.

On dés. 1. chambre garn. p. pied-à-t. envir. Nord. Ecr. bur. journ. sous M. P. 987. 1451

Belle et gr. chambre garnie av. ou s. prem. déj. et dîner. S'adr. 4, pl. St-Jean. Sonnez 1 f.

Rez-de-ch. à 1er. av. jardin. S'adres. rue du Cornillon, 29, Liége.

On dés. louer au mois gde campagne aux env. de Bruxelles. Chambre 184, Grand Hôtel, Bruxelles. 1433

A l. gde remise pour marchand., cam., voit., réclames, caisses, etc. Situat. (Centre) Bourse. S'adr. bur. journ. sous L. F. Z. 1436

A l. mais. de rent., r. de la Roue. Pr cond. s'adr. 180, boul. Anspach, 180. 1415

Mén. a. ent. dem appartem. meubl. 4 pl. av. pens. haut de la ville, entre les boulev extér. et Rond-Point Ecr. av. pr. et dét. s. W. C. G. 17, bur. journ.

MARIAGES

Mr 38 ans, voudrait rencontr. en vue mar., jne fille ou veuve dist. et intell. Ecr. au bur. du journ. sous I. Z.

Dame âge mûr bien install. dés. faire conn. av. Mr en vue mariage. Ecr. bur. journ. W. 5.

Jne dame dés. faire connaiss. av. Mr ayant comm. Ecr. bur. journ. sous V. V. 4. 1418

Demlle, 35 ans, bon avoir, dés. ép. Mr de 40 à 45 a. ayant situat. stable ou aisé, ayant bne éducat. Ecr. bur. journ. sous L. D. C.

DEM. D'EMPLOIS

Mr sér. conn. trav. de bur. et au crt du comm. dem. pl. Ecr. au bur. journ. sous A. G.

Mr sér. dés. empl. de bureau ou quelques heures p. jour. Ecr. au bur. du journ. sous C. D. 17. 1459

Orpheline, bne lingre, brodeuse, fais. neuf et arrangem. dem. journ. 1 fr. par jour et nourrie. S'adr. 178, ch. de Boendael, à Ixelles.

Mr sér. au crt de l'art. tissus et confect. dem. place quelconque. Ecr. b. journ. A. G. 10.

Jne homme 18 a., au crt trav. bur. dem. pl. ou représ. quelconque. Ecr. bur. journ U. S.

Mr au ct. comm. dés. empl. ou représ. dans mais. sér. Ecr. bur. du journ sous M. J. G.

Bonne tailleuse dem ouvr. chez elle ou à la journ. sal. tr. mod. S'adresse I. B., bur journ

Demlle âge mûr, pouvant enseign. piano et aider ménage, dem. pl. Pr. mod. Bnes réf. S'adr. 19, r. Clémentine, Ixelles.

OFFRES SUITE

Jne fille honn. sach. bien trav. âgée 18 ans, ferait la less. au bes., ch. pl. à *Liége*. La Gesser, ch. de Ghain, 140, à Chain-lez-Liége. 1449

Servante 28 a., au ct du serv. dem. pl. S'adr. 22, rue Bois-Rave, à Houdeng-Goegnies. 1445

Homme 40 a. dem. pl. de domest., cocher ou autre. S'adres. 180, boul. Anspach. 1411

Jne fille ch. pl. fille à tout faire, bne fam., bons certif. S'adr. 20, rue de la Poste. 1397

DEM. SUJETS

On dem. servante de campag. à tout faire. S'adr. 9, boul. d'Anderlecht, 9. 1456

On dem. femme a t. faire de 6 1/2 h. à midi. Déj. compr. Gages 35 fr. Bld. du Nord, 44-46.

CAPIT.-COMMERCES

Prêts sur toutes garant., hypot., succ., titres, créances, assurces. Mahieu, 72, rue Pletinckx. 1452

Coup., oblig., Caisse Propriét. Ecr. de suite syndic. 45, r. Duquesnoy, Brux. Cette annce ne paraîtra plus. 1406

ACHAT ET VENTE

Lots de ville, Caisse Propriét., Tram. Brux., Econom., Kasai et autres val. cotées, non cotées, coup. De 10 à 1 h. pl. du Samedi, 20, pr. de la pl. de Brouckère.

IMPORTANT

Affaire except. On ch. capital. disp. de 10,000 fr. Rapp. 10 à 15 %. Ecr. A. B. C. 25, r. de la Madeleine, 53. 1394

Aumets-La-Paix

Oblig., act. suis achet. Env. propos., quantit. et prix à G. C. L., 19, r. de Stassart. Bur. de 4 à 6 heures. 1307

Rente allemande

à 3 et 3 1/2 p. c. suis achet. Env. proposit., quantit. et prix sous G. C. L., 19, rue de Stassart. Bur. 4 à 6 h.

Act. Katanga, Banque Nat., Caisse de Reports, Banq. de Brux., Crédit Gén. Liégeois. Suis ach. (indiq. prix et quant.) J. J., rue de Prusse, 29. 1329

Paiement

de ts coup. échus. Envoyer listes. On convoquera. 191, r. de Stassart. Bur. de 4 à 6 h.

ANDRE, 1, boul Jamar, 1er ét. Recouvrements, contrats, cess., liquidat. Prix modérés, de 8 à 10 et de 1 à 6 heures. 1037

OCCASIONS. VENT. ACHATS

PRESSE

A v. grande garde-robe coûté 115 fr. p. 55 fr. Foyer coûté 125 fr. en tr. b. ét. 55 fr. Chamb. à couch. chêne av. glaces bis. S'adr. 44, ch. de Waterloo, 44. Sonner 1 fois. 1425

On ch. 2 pneus pour autos, un lisse et un ferré neufs, 815 × 105. S'adr. C. Roland, Grd'Place, à Jemappes.

On dés. ach. d'occ. voit. d'enf. pliante. Offres sous L. G. 1011, bureau du journ. 1349

On dés. ach. d'occas. bon châssis ou voit. auto et compt. kilométr. Ecr. bur. journ. sous G. A. 5. 1211

Occas. ch. à c. palissandre L. XV, ac. moucheté 98, rue Heyvaert, abatt. de Cureghem 1146

ALIMENTATION

Dern. perfectionnem. Four portat. au bois, au charb., au coke ou au gaz, 8 pains. Dep. 45 fr. 6, r. de Mérode.

ALIMENTATION

Sacs neufs et d'occ. et caisses vides à v. S'adr. 85, r. Ravier. 1378

Confiture de ménage, 0.50 le kil. ; Eau de Vichy, 0.90 la bout. Chain, 127, rue St-Bernard, 127. 1128.

2 fûts vin et bouteilles à liquider à moitié prix. Pension de famille, 99, rue Américaine, 99. 1118

10, RUE DU CONGRÈS, 10
LIQUIDATION AU PRIX DE FABRIQUE
500 PIANOS
1re marques garanties
Les plus grandes facilités de paiement
ANGELUS, ANGELUS-AUTO-PIANOS
Location, Vente à crédit
10, RUE DU CONGRÈS, 10
851

DISPONIBLE

20,000 kgr. de sel extra fr. 8.50 ; 20,000 kgr. de bougies fr. 2.60. Chambre 134, Grand Hôtel, Bruxelles. 1354

AVIS

Ouvriers s. trav. peuvent obtenir empl. fac. contre b. sal. Ecr. B. L., Office de Publicité du Centre, 77, r. Belle-Vue, La Louvière. 1016

Grand stock de pain d'ép. extr. disp. de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. S'adr. boulev. d'Anderlecht, 64. 1457

DIVERSES

PRESSE

On ch. bas de maison ou magas. vide entre la Bourse et la Pte Flandre. Payab. p. mois et par anticip. Av. faculté de renon d'un mois. Ni bail ni autr. cond. Ecr. av. prix et dét. bur. du journ. sous HAP 1296.

COPIES à la mach. à écr. fr. 0.30 la feuille. S'adr. bur. journ. sous A. G. P. 10. 1137

DENTS en échan. de ttes marchandises. S'adr. 34, av. de la Reine.

VIEUX DENTIERS et or sont achetés. S'adres. av. de la Reine, 34 (Nord), pl. Liedts.

Copies et trav. à la mach. à écr. en franç., flam., allem. et angl. fr. 0.20 la feuille. Ecr. au bur. du journ. sous initiales G. D. 1446

Mme Eugénie. Cons. 50 cent. 92, r. Tête du Mouton, au 1er. 1454

Tailleuse : costume, 7 fr., blouse 2 fr., peign. 3 fr. S'adr. rue Tête de Mouton, 92. 1453

A v. auto dble phaéton. 14-18 chev. Et. nf. S'adres. 26, av. Chazal.

Chevaux à vendre :
1° Ex. cob 1m56 dur au serv. ; 2° bon cheval p. cam. lég. av. ou s. char. de comm. et harn. Prix tr. mod. ch. de Gand, 68, Berchem-Ste-Agathe. Pr. arrêt du tram. 1431

On dem. masseuse diplom. p. mass. du ventre. Référ. exig. Ecr. 290, av. de Tervueren.

J'ach. le cuivre, l'aluminium, le plomb. Gros pr. p. quant. S'adres. 183, r. des Tanneurs, Bruxelles.

OUTILLAGE : meules, aciers, mach., à liquider. 87, r. St-Lazare. Ouv. de 10 à 6 h.

AVIS

Le Bruxellois dem. de bons vend. de ttes communes Centre contre b. bénéf. S'adr. en pers. au *Bazar du Livre*, 49, r. Neuve, La Louvière, dépos. du journ. p. la région. Des vend. p. le *Courrier de la Guerre* sont égalem. dem. à la même adresse.

JOB

Papiers à cigarettes
A céder bon marché gr. lots en entrepôt en Allemagne. Offres sous K. F. 7557, à Rudolf Mosse, Cöln. 1372

VOYAGES A NAMUR

Break vitré, chauffé, fr. 8.50 par pers. Départ ts les jeudis. On prend des marchandises. A. RENDERS, 7, rue Jenne, Ixelles 1450

Je suis achet. d'une étole et d'un manchon en oppos.-skungs. Ecr. M. S. 45, bur. journal

On dem. pneus 820 × 120, 880 × 120. Faire offres bur. jour. G. A. 5.

AUTOMATIQUES

On ach. tout appareils. S'adr. 38, rue d'Accolay, 38, Bruxelles. 1409

Suis achet. grande et 1/2 bout. champagne p. gde et pet. quant. Prise à dom. 145, r. Delaunoy. 1396

ILS SONT ARRIVES

Becs acétylènes à 12 fr. le cent. Duez, rue de la Fontaine, 126, Hornu.

COKE DE GAZ

Chauff. économ. Moitié prix charbon. Fournit. immédiat. S'adr. 16, rue Eugène Cattoir, Ixelles.

PENSION. Dames honorab. accept. qq. jnes filles de bne fam. fréquent. écoles Brux. 6, r. Simonis (Q. Louise).

CARBURE : 100 kgr. 48, en boîtes 60, becs acétyl. 100 p. 12, batteries 45. S'adr. 27, rue de l'Education. 1377

On ch. à échanger petite dactyle comme neuve contre mach. à écrire pl. forte, ayant peu servi. S'adresse au *Bruxellois* sous R. T. E.

ACHAT au plus haut pr. : bijoux, or et pierres fines. S'ad. 118, bd du Nord. 118. 1377

Eclairage au carbure, lampes compl. dep. fr. 0.95. Arriv. de 5,000 becs dep. 0.15. Prix sp. p. revend. Dues, 138, r. de la Fontaine, Hornu.

CHAUSSURES

J'ach. au compt. tt. stock de chaus. et pantoufles en t. genres. S'adr. à L. Joiris, 90, r. Grétry, à Liége.

Achat brillant, platine, diamant, or, fourrures, astrakan, paradis. S'adr. 15, r. d'Or.

Cabinet Médical
17, rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies secrètes. Urines troubles.
Maladies de la peau. Traitem. du Dr Ehrlich
Epilepsie : trait. nouv
Maladies des femmes
Consultations :
Lundi 10 à 8 h. ; mercredi, 2 à 8 h. ; jeudi, 10 à 8 h. ; samedi, 2 à 8 h. ; dimanche, 8 à 12 heures. 1088

PILULES DES DAMES
MERVEILLEUSES
contre douleurs, retards et suppressions des époques mensuelles
Sans danger pour la Santé
Certificats légaux
Exiger véritable marque
MICHEL, pharmacien
Rue des Fabriques, 6
BRUXELLES
965

Cabinet Médical
18, rue de la Fraternité
(donne dans la rue de Brabant)
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
606 SYPHILIS 914
Consultations, 2 francs de 8 h. matin à 8 h. soir, dimanche de 8 à 12 heures. 1198

CARBURE Suisse 25/50 40 frs. le fût 106 kilogs. 192, rue de Brabant, 192, Bruxelles. Rabais par forte quantité

STOUT bouteilles vides pintes, 1/2 pintes, 1/4 à vendre. S'adresser : 42, rue du Chœur à Molenbeek. 1271

BRUGES Missions, colis. Départ et retour chaque sem. S'adresser : 43, rue des Comédiens, Bruxelles (1497

CAFES La Maison BRIOTS et DANDOIS, 87, rue Heyvaert à Bruxelles, a reçu plusieurs chargements de café verts. Cafés torréfiés toujours disponibles à des prix défiant toute concurrence. (1081

VINS Environ 2.000 bouteilles à vendre St-Emilion, Médoc, Graves et Sauterne. Le tout ou en partie. Prix modérés. S'adresser rue du Chœur, 42, Molenbeek. 1196

Impr. *Le Bruxellois*, 45, rue Henri Maus, Bruxelles.